

Compétences évaluées

TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE | JEE.0K

Attestation d'études collégiales (AEC)

Codes	Compétences
193	Agir de façon sécuritaire en milieu de travail.
195	Intervenir au regard de la santé de l'enfant.
196	Assurer une saine alimentation à l'enfant.
191	Observer le comportement de l'enfant.
192	Situer les besoins d'un enfant au regard de son développement global.
194	Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif.
19A	Fournir de l'aide à l'enfant.
197	Communiquer en milieu de travail.
19J	Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants.
19D	Concevoir des activités de développement global de l'enfant.
19E	Organiser des activités éducatives.
19F	Animer des activités éducatives.
199	Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant.
19H	Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources.
FK19	Déterminer le modèle et l'approche pédagogique en service de garde.
190	Analyser la fonction de travail.
FJ18	Rédaction et résumé de textes relatifs à la profession.